

Image not found or type unknown



Visa de conjoint de ressortissant français

Par **sabrinassouk**, le **12/04/2008** à **23:11**

bonjour je suis algérienne mariée à un français j'ai déjà reçu notre livret de famille français je voudrais savoir quel type de visa je dois demander court ou long séjour j'avoue que je suis confuse j'ai fait plusieurs recherches j'ai trouvé que je dois demander court séjour établissement j'espère bien être éclairé svp. merci d'avance. samia